



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-17462>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **25-17462**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Correspondant : M. Président Le

Adresse : Espace Duhesme 18 rue de Flacé, 71026 Mâcon

Coordonnées :

Téléphone : 0385397614

Adresse internet : <http://Daj-pp@saoneetloire71.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux d'aménagement des locaux de la CPAM du Creusot pour implantation provisoire de la MDS. Les prestations seront exécutées dans le délai global de 6 semaines (dont 2 semaines de de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

Lieu d'exécution : 4 avenue de Verdun, 71200 Le creusot

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Travaux d'aménagement des locaux de la CPAM du Creusot pour implantation provisoire de la MDS répartis en 2 lots : - Lot n°1 : Electricité - CPV n° 45310000-3 : Travaux d'équipements électriques - Lot n° 2 : Second oeuvre - CPV n° 45410000-4 : Travaux de plâtrerie ; CPV n° 45421000-4 : Travaux de menuiserie ; CPV n° 45432111-5 : Travaux de pose de revêtements de sols souples.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

1 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Voir article 5 du règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/02/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DPMG-25-013-PP

Renseignements complémentaires : Pour la visite des lieux, il convient de prendre rendez-vous par téléphone au 03.85.37.67.42. ou par mail à l'adresse dpmg@saoneetloire71.fr. Les prestations seront exécutées dans le délai global de 6 semaines (dont 2 semaines de de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage. Les variantes libres ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu de PSE. L'avis de publicité est rédigé en langue française. Les prix du marché sont traités à prix forfaitaires, sur la base de la Décomposition du prix global et forfaitaire. La procédure de consultation est entièrement dématérialisée. Aucune remise de pli « papier » ne sera autorisée et tous les échanges (informations, documents...) qui auront lieu au cours de cette procédure s'effectueront de manière électronique via la plateforme de dématérialisation ARNIA. Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leur(s) question(s) au plus tard 8 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres via la plate-forme de dématérialisation ARNIA - <https://marches.ternum-bfc.fr>. Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : greffe.ta-dijon@juradm.fr Site internet : dijon.tribunal-administratif.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : ARNIA

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : ARNIA

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : ARNIA

Coordonnées :

Adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- Lot(s) 1 - Electricité
- Lot(s) 2 - Second oeuvre

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2025